

DECLARATION DE CANDIDATURE (1) ☒

OU

RENOUVELLEMENT (1) ☐

A LA FONCTION DE CONSEILLER DU SALARIE

1/ - Renseignements administratifs

NOM : JANOVEIX Prénom : Ericka

Date et lieu de naissance : 31/10/1983 à Béharry

N° de Sécurité Sociale : 283 10 62 126 084 / 58

Adresse Personnelle : 41 Rue des Renoncules

Code postal 62400 Commune BETHUNE

N° de téléphone personnel : fixe : _____ portable : 06/79/04/03/59

Adresse mail personnelle obligatoire (en caractère d'imprimerie):

ericka.janoveix@gmail.com

Candidat présenté par une organisation syndicale OUI ☒ NON ☐ (1)

Si oui, laquelle : Union Locale CGT Béthune et faire compléter l'ANNEXE 1

2/ - Situation professionnelle :

Etes-vous en activité ? OUI ☒ NON ☐ (1) préciser : CDI

SI OUI, COMPLÉTER :

Profession : Auxiliaire Vie à Domicile

Date d'embauche : 1^{er}/07/2024

Nom et adresse de l'entreprise : Caisse Autonomes Nationale Sécurité

Sociale Code postal 62110 Commune Henin Beaumont
Rue Vaillant Couturier

N° de téléphone de l'entreprise : 03 91 83 10 00 Effectif de l'entreprise : ✓

Adresse mail de l'entreprise : delmorde.spasad@finreins.fr

Le cas échéant, mandat de représentant du personnel exercé dans l'entreprise : _____

_____ depuis le _____

(Circulaire du 5 septembre 1991 pour communication de la liste aux employeurs de conseillers).

(1) cocher la case correspondante

3/ - Aptitudes à la fonction de conseiller du salarié (article D1232-4 du Code du Travail)

Décrire en quelques lignes :

➤ **connaissances en droit social du candidat**

- par quelle voie ces connaissances ont été acquises ? : DS : Professionnel et Syndical

- dans quelles circonstances ont-elles été utilisées ? : En entreprise et aux prud'hommes.

- comment vont-elles être réactualisées ? : Au sein du Syndicat

➤ **expérience des relations professionnelles (représentation du personnel ou de conseil au salarié...)**

- dans quel cadre avez-vous développé ces expériences ? : Au cours des années j'ai pu défendre des salariés en entreprise, aux prud'hommes, en autre, ...

- motivations à la fonction ? : Continuer à accompagner les salariés dans les différentes démarches

- Disponibilité ? : De suite

4/ - RENSEIGNEMENTS DEVANT FIGURER SUR LA LISTE DEPARTEMENTALE

Art L 1232-7 du code du travail

**Vous devez indiquer l'adresse qui figurera sur la liste départementale :
soit votre adresse personnelle, soit l'adresse du syndicat, soit l'adresse de l'entreprise dans laquelle vous travaillez.**



IMPORTANT

L'adresse qui figurera sur l'arrêté préfectoral sera le point de départ pour la prise en charge de vos frais de déplacement.

☐ **SOIT ADRESSE PERSONNELLE DU DEMANDEUR** indiquée page 1 (déclaration de candidature)
Obligatoire si vous n'êtes pas présenté(e) par une organisation syndicale (Note du 4 août 1992).

☒ **SOIT ADRESSE DU SYNDICAT** *:

Les candidats (permanents syndicaux ou non) présentés par une organisation syndicale peuvent faire figurer sur la liste les coordonnées de leur syndicat.

***Dans ce cas, faire compléter impérativement l'annexe 1** par l'organisation syndicale.

Adresse du syndicat : Avenue de Paris Bât Rhénanie 3^e Etage
Porte 43 62400 BETHUNE

☐ **SOIT ADRESSE DE L'ENTREPRISE où VOUS EXERCEZ** *:

L'adresse et le numéro de téléphone de l'entreprise où exerce le conseiller du salarié ne pourront figurer sur la liste que si l'employeur ne s'y oppose pas (Circulaire du 5 novembre 1991).

***Dans ce cas faire compléter impérativement l'annexe 2** par votre employeur

Adresse de l'entreprise : _____

Veillez noter obligatoirement les numéros de téléphone où vous souhaitez être joint (e) :

N° de téléphone personnel : Fixe : _____ Portable : 06/79/04/03/59

N° de téléphone de votre organisation syndicale : 06 49 82 69 16

Les numéros de téléphone doivent être accessibles par les salariés. A défaut, prévoir une solution de remplacement permettant aux salariés d'être rappelés à votre convenance.

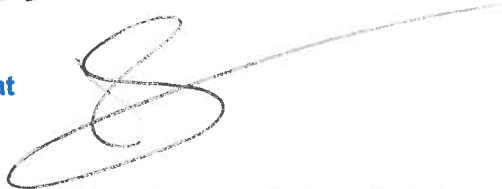
Je, soussigné(e), JANOUEIX ERICKA
(Identité du candidat)

- Déclare accepter de figurer sur la liste départementale des personnes chargées d'assister les salariés lors de l'entretien préalable au licenciement en vertu des articles L 1232-7 à 14 R 1232-1 à 3 et D 1232-4 à 12 du code du travail.
- Déclare avoir pris connaissance des droits et obligations liés à la fonction de conseiller du salarié (annexe 5).
- Déclare ne pas être conseiller prudhommal en activité conformément aux termes de l'article L 1232-7 : « elle (la liste) ne peut comporter de conseillers prud'homme en activité ».

Fait à Bethune

Le 8 / 7 / 2025.

Signature du candidat



Pièce à joindre impérativement :

1/ - une **photo d'identité récente scannée de préférence au format PDF** (format réglementaire)

JANOUEIX ERICKA



UNION LOCAL 1121
MAISON DES FAMILLES
23401 BETHUNE

ANNEXE 1

La déclaration de candidature à la fonction de conseiller du salarié

ATTESTATION

Je, soussigné(e),

- Mr ☒ ou Mme ☐ (1)

- Nom et prénom : DUCHATEAU Christian

- Qualité du signataire : Secrétaire Général

- Dénomination et adresse du syndicat : UL CGT Bethune

Avenue de Paris Bât Rhénanie 3^e Etage 62400
BETHUNE

Certifie que :

Mr ☐ ou Mme ☒ (1) JANOUÉIX Ericka
Nom et prénom du candidat

⇒ Exerce les fonctions de Conseiller juridique au sein l'organisation syndicale
sus-citée depuis le Mai 2018

⇒ A la qualité de permanent syndical depuis le Mai 2018 OUI ☒ NON ☐ (1)

⇒ Est autorisé(e) à être domicilié(e) et joint(e) à l'adresse du syndicat OUI ☒ NON ☐ (1)

FAIT à Bethune le 08 juillet 2025

Pour accord des deux parties concernées

Signature du candidat

Signature et cachet du Syndicat

UNION LOCALE C.G.T
MAISON DES SYNDICATS

62400 BETHUNE

(1) cocher la case correspondante

ANNEXE 2